

**ASSOCIATION NATIONALE DES OFFICIERS
DU COMMISSARIAT DES ARMEES
ANOCA**

A Saint Germain en Laye le 04/03/2019

Le Président de l'ANOCA LCL (h) DUFOUR Paul
215 av des bigochets 78670 VILLENES/S
Tel : 01 39 75 99 59 et 06 87 35 24 37
Mail : dufour.paul7878@orange.fr

**Objet : -ASSEMBLEE GENERALE 2019
- SOUTENIR N°8
-JUSTIFICATIFS FISCAUX 2018**

Mes chers camarades,

Notre assemblée générale se tiendra cette année le jeudi 25 avril 2019 à la cité scolaire Françoise COMBES 4 rue du 81ème régiment d'infanterie à MONTPELLIER où madame la directrice a bien voulu nous recevoir dans ce qui fut pendant 63 ans l'Ecole Militaire d'Administration.

La séance sera ouverte à 10 heures précises, dans une salle de l'ancienne caserne Chombart de Lauwe pour :

- entendre lecture du procès verbal de l'assemblée générale du 21 mars 2018 suivi du vote, des rapports moral, d'activité, financier et des contrôleurs aux comptes chacun d'eux étant soumis au vote de l'assemblée ;
- délibérer sur les questions qui seraient soumises par écrit par un ou plusieurs membres de l'association
- pourvoir au remplacement des membres du conseil d'administration dont le mandat est parvenu à son terme à savoir : Jehan de CRUZEL, Paul DUFOUR, Herve GAULUPEAU, Yves LE MEE les candidatures devant parvenir au secrétaire général cinq jours francs avant la tenue de l'assemblée.

A l'issue de l'assemblée générale est prévue la visite de la cité scolaire dans ses deux parties : côté « vie » (ancien quartier Tastavin) et « scolarité » (ancienne caserne Chombart de Lauwe)

Un vin d'honneur, suivi d'un déjeuner, précédera dans l'après midi la visite du musée saharien du Crés.

Il faut constater qu'un quart de nos adhérents cependant à jour de leurs cotisations assistent aux assemblées générales et moins de la moitié donnent mandat.

Or la force d'une association réside dans sa représentativité !

ASSISTEZ à l'ASSEMBLEE GENERALE.

Si VOUS NE LE POUVEZ PAS ADRESSEZ VOTRE MANDAT EN TEMPS OPPORTUN

C'EST A DIRE AU PLUS TARD UNE SEMAINE AVANT LA DATE FIXEE POUR LA TENUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

Vous trouverez ci-joint le bulletin de participation à cette journée du 25 avril 2019 ainsi qu'un mandat vous permettant d'exprimer votre vote par correspondance.

Il est possible de réserver une chambre à l'hôtel restaurant « le Clos de l'Aube Rouge » 115 avenue à CASTELNAU le LEZ – tél. 04 99 58 80 00 en vous adressant à monsieur Christophe VAUR. A titre indicatif les coûts sont les suivants : chambre double : 99€ - single 89€ - taxe de séjour 1,50€. Cet hôtel est accessible depuis l'autoroute A 709 sortie « Castelnau le Lez-Hopitaux » et depuis la gare Saint Roch par la ligne 2 du tramway direction Jacou – arrêt « Aube Rouge » à 50 m de l'hôtel. Il est recommandé par précaution de vous munir de la somme exacte (1,60€) par voyage vous permettant d'acheter un ticket depuis une borne automatique.

Merci d'adresser votre règlement pour le repas, au président si vous y participez, comme indiqué dans le programme des activités pour affiner au mieux l'effectif présent.

Enfin pour terminer vous trouverez en PJ, le justificatif fiscal de votre cotisation 2018 et pour certains le justificatif fiscal relatif à votre bénévolat au profit de l'ANOCA, ainsi que le N° 8 du magazine consacré en particulier au 5^{ème} anniversaire de la création du corps des commissaires avec un édito spécial de la Ministre des Armées consacré à cet événement du 29/11/2018.

Et toujours par Saint Martin, vive le Commissariat des Armées et je vous prie de croire à mes très sincères amitiés.

Le LCL H DUFOUR Paul



Président de l'ANOCA